



Règlement général

Règles d'accès

Le Club est strictement privé et réservé en principe aux seuls membres.

Les visiteurs sont cependant autorisés à fréquenter le Club pour autant qu'ils s'inscrivent dans le registre du secrétariat et qu'ils s'acquittent de leur green fee invité. Le prix pour un non-joueur est de 10 € en semaine et de 20 € le week-end.

Tout membre invitant est responsable du respect des règles internes au Club et de la sécurité de son invité.

Les semainiers n'ont pas accès aux installations le week-end et jours fériés.

En raison des risques liés à l'environnement (golf, étangs, piscine), les enfants en bas âge doivent être surveillés par leurs parents.

L'accès aux terrains est interdit à toute personne autre que les joueurs.

Les visiteurs ne peuvent être admis plus de 5 fois par an. Ces règles s'appliquent également pour le restaurant (Article 4 du règlement d'ordre intérieur en respect de la loi concernant les ASBL).

Le Club décline toute responsabilité quant aux vols ou aux détériorations qui surviendraient en son enceinte : parking, caves, vestiaires, hangar, sans que cette liste soit exhaustive.

Lorsque le message « vent violent – jeu déconseillé » est indiqué sur le panneau des secrétaires sportifs, les joueurs s'engagent à leurs risques et périls sur les parcours.

En cas de vent, le club décline toute responsabilité quant aux éventuelles branches qui pourraient tomber sur les voitures garées sous les arbres et les endommager.

Code vestimentaire

Ce code s'applique sur les terrains, dans les zones d'entraînements et au club house.

Une tenue correcte est exigée et les critères vestimentaires suivants doivent être respectés :

Dames :

- Bermuda et shorts autorisés.
- Jupette autorisée.
- Training interdit.
- Polo sans manches autorisé
- T-shirt interdit

Messieurs :



- Bermuda autorisé, short interdit.
- Training interdit.
- Pas de pantalons à trous ni à mi-fesses.
- Visières & casquettes ne se portent pas vers l'arrière.
- Pas de T-shirts et de polos sans manches ; col obligatoire (toutefois un col rond d'une hauteur de 3 à 3,5 cm est toléré).
- Le polo hors du pantalon est toléré pour autant que la longueur du polo soit courte.
- Pantacourt interdit

Juniors :

- Les sous-vêtements ne doivent pas dépasser du pantalon.
- Pas de pantalons à trous ni à mi-fesses.
- T-shirt autorisé pour les moins de 12 ans.

Tenue aux remises des prix :

Pour recevoir un prix, il y a obligation de se changer après avoir joué (on ne porte pas la tenue avec laquelle on a joué).

Tenue "Casual chic" ; pas de bermuda (sauf pour les juniors de moins de 16 ans) ni de chaussures de golf.

Il est toutefois toléré, afin de ne pas retarder les remises de prix, que les joueurs des deux derniers groupes, restent dans la tenue avec laquelle ils ont joué. Ceci est également valable lors des compétitions en shotgun.

Règles d'accès à la piscine et au tennis

L'accès à la piscine et au tennis est réservé aux membres du Club.

Un membre peut inviter une personne pour autant qu'il soit lui-même présent à la piscine ou au tennis. Par invité, on entend un adulte ou un enfant pour UN membre.

L'invité doit au préalable s'inscrire au secrétariat, se conformer aux règles générales du Club et s'acquitter de son green fee invité soit : 10 € en semaine et 20 € le week-end.

Il n'est pas autorisé d'utiliser les serviettes du vestiaire en dehors de ceux-ci, notamment à la piscine. Les verres vides, bouteilles ou autres objets salissants et/ou dangereux sont proscrits aux abords de la piscine et du tennis.

Nous demandons aux personnes qui les trouveraient de les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

L'usage de la piscine et du tennis est sous l'entière responsabilité des personnes qui s'y trouvent.

Le Club décline toute responsabilité en cas de vol dans les cabines de bain situées aux abords de la piscine.



Tarifs green fees : « Le Château » (par 72)/ « La Forêt » (par 69)

ACCES AUX PARCOURS DE 18 TROUS : HANDICAP OFFICIEL DE 36.

LA CARTE DE FEDERATION EST EXIGEE.

	Haute saison (du 01/04 au 31/10)		Basse saison (du 01/11 au 31/03)	
	Semaine	Week-end	Semaine	Week-end
INDIVIDUEL				
18 trous	70€	110€	40€	60€
Invité 18 trous	50€	110€	40€	60€
Invité 18 trous membres obligataires	50€	60€	-	-
Invité 18 trous	70€	110€	-	-
18 trous 2h prior sunset avril-août sept	50€	70€	-	-
Vendredis du 1/04 au 31/10	80€	-	-	-
Parc	30€	50€	20€	40€
Juniors (-25 ans) tous parcours	30€	50€	30€	50€
Practice Fees	10€	20€	10€	20€
LOCATIONS	MAGASIN			
Chariot Manuel	5€			
Chariot électrique	25€			
Golf car 18 trous	40€			
Golf car 9 trous	30€			
Distributeur de balles	Utiliser des pieces de 1€			

Les green fees sont payables AVANT de monter sur le terrain.

En cas de non-respect de cette règle, un double tarif sera exigé indépendamment d'une expulsion du Club.



Divers

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETAT DU TERRAIN : Pour connaître l'état des terrains, veuillez consulter notre site web : www.golf7fontaines.be

IMPACTS DE BALLE (PITCH) & DIVOTS : Nous invitons les joueurs à bien réparer les « impacts de balles » et replacer leurs « divots » sur l'ensemble du parcours (Tee, fairway & rough). Toute infraction sera sanctionnée par le comité par une suspension de jeu.

RÉSERVATIONS DES DÉPARTS : Toute annulation d'une réservation doit être faite au plus tard la veille du jour visé sous peine d'une amende de 25 € sur décision du Comité Sportif.

PROPRETE : de trop nombreux détritiques (papiers, canettes, mégots de cigarette etc....) sont jetés sur les parcours et dans l'enceinte du Club en général. Toute personne surprise alors qu'elle jette quelque objet que ce soit, sera passible d'une amende de 100 € et d'une suspension de 15 jours.

GSM : pour le bien-être de tous il est demandé de veiller à ce que les GSM restent éteints dans l'enceinte du club. Si pour des raisons impérieuses un GSM doit rester allumé, il convient de le mettre sur mode silencieux et d'avoir la courtoisie de s'isoler sur le parking ou en tout cas en dehors du Clubhouse, de la terrasse et des zones de jeu et d'entraînement, pour répondre à un éventuel appel ou pour émettre un appel. Le non-respect de cette règle de savoir-vivre sera sanctionné par une amende de 25,00 €.

Les **TEES EN PLASTIQUE** sont interdits sur les parcours.

Les **BALLES DE PRACTICE** ne peuvent en aucun cas être utilisées en dehors du Driving range.

L'usage de ces balles sur le terrain peut être considéré comme un vol et peut donner lieu à des sanctions : à titre d'exemple, un candidat membre s'est vu refuser l'admission au Club parce qu'il jouait avec une balle de practice.

Les **PLACES DE PARKING** face au Club House sont réservées au Président, Capitaine, Secrétaire et Membres du Comité

Sportif. Les responsables des sections Ladies, Seniors, Men et Juniors peuvent s'y garer les jours des compétitions qu'ils organisent. Les commissaires peuvent s'y garer uniquement le jour de la compétition où ils officient.



Responsables et comités

RESPONSABLES :

- Maurice Weymeersch, Président
- Pierre Beretze, Capitaine
- Sylvie Nyssens, Honorable secrétaire
- Manuel Weymeersch, Secrétaire Manager

COMITE SPORTIF :

- Pierre Beretze
- Manuel Weymeersch
- Nicolas Vendredi
- Didier Engels
- Douglas Weymeersch

COMITE DU HANDICAPPING

- Responsable : Sylvie Nyssens
- Membres : Maurice Weymeersch et Pierre Beretze.

COMITÉ SENIORS

- Brigitte Smeyers, Présidente

LADIES' DAY

- Frédérique Badin, Capitaine

COMITE DES JUNIORS

- David Everson
- Romain Devidal
- Stephanie Schinkel

MEN'S DAY

- Philippe Lerat, Capitaine

BREVET THEORIQUE

- Charles Delcourt

MARSHALS

- Daniel Volant
- Michèle Blaimont
- Marc Van Parijs
- Philippe Pierre
- Bernard Toubeau



- Pierre Arnould
- Charles Delcourt
- Georges Walravens
- Constantino Rodrigez
- Antonio Diaz Cordal
- Carmelo Ayerra Palacios

SECRETAIRES SPORTIFS

- Mohammed L Moudden
- Julien Duc

CADDIES

- Nicolas Waldschmidt
- Geoffrey Vanden Bossche
- Olivier Brion
- Marc Geerts
- Nicolas Rouquette
- Stefan Vandavelde
- Michel De Ronge
- Walter Pelet
- Pierre Arnou
- Nathalie Debouver
- Rudy Vanbuggenhout
- Pascal Cleda
- Jean-Philippe Wyns
- Didier Londes
- Thierry Carette
- Christian Kerkhove